

100-
2221

J. O. Labrecque
647 Ste Catherine

Vol. I

LONGUEUIL, SAMEDI 5 SEPTEMBRE 1885.

No. 5

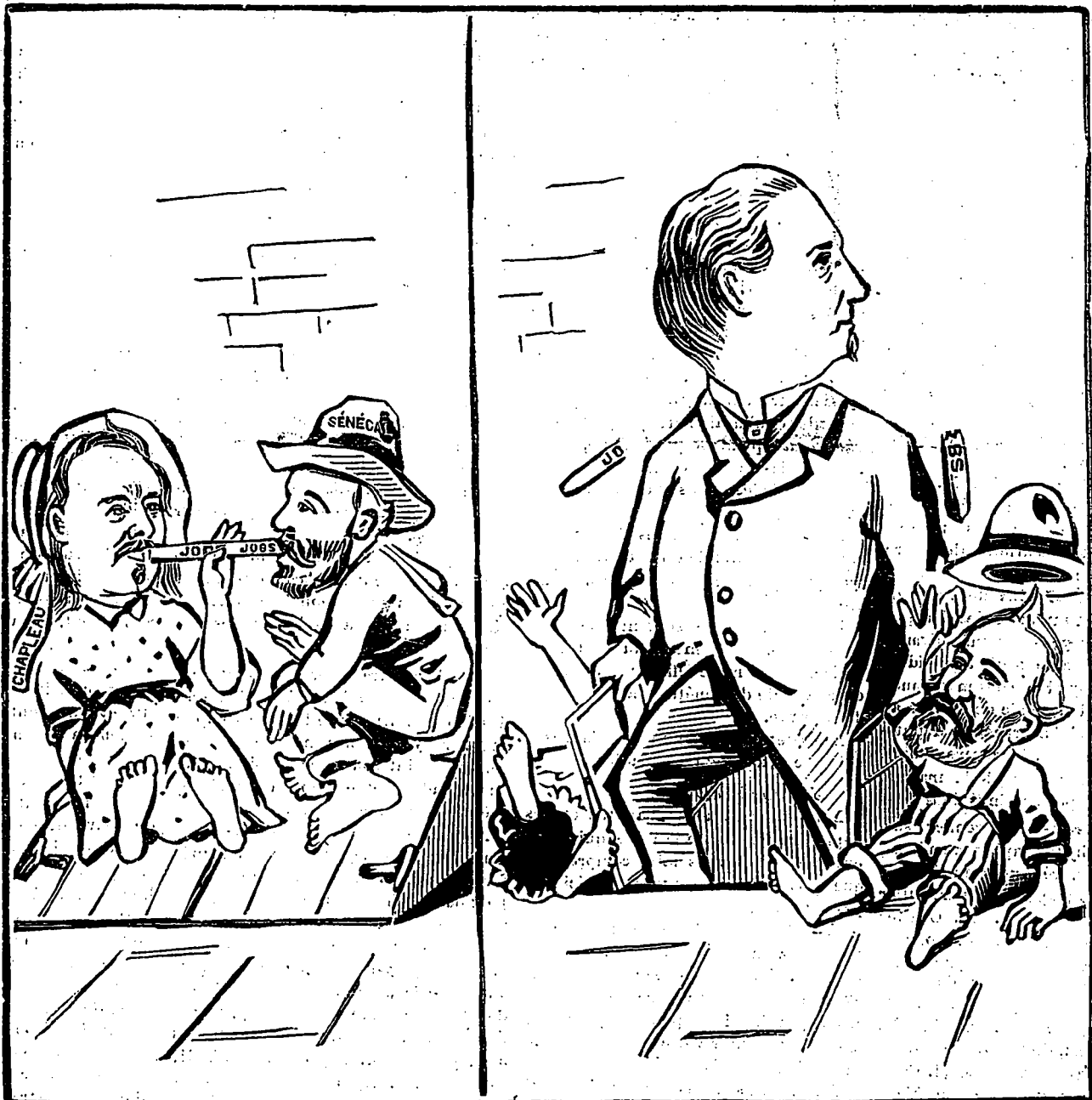
LE BOURRU

JOURNAL AGACANT.

BERTHELOT ET STE-MARIE, }
EDITEURS-PROPRIETAIRES.

PRIX DU NO. }
UN CENT.

BUREAU : }
LONGUEUIL, 36 RUE SAINT-CHARLES.



CE QUI SE PASSE A OTTAWA.

SÉNÉCAL ET CHAPLEAU:—Mais qu'on est t'y donc
ben! c'est y bon un peu! ce sucre d'orge!

LANGEVIN:—Tiens! tiens! Je vous dérange mes amis!
Je crois que je gêne votre fun!?!?

CONDITIONS :

Le *Bourru* paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centimes par année, invariablement payable d'avance nous les vendons aux agents huit centins la douzaine, payable tous les mois.

BERTHELOT ET STE-MARIE,
No. 36 Rue St-Charles, Longueuil.

LE BOURRU, Longueuil 5 Sept. 1885.

LES DÉLÉGUÉS CANADIENS A PARIS.

EXCURSION DU CLUB LE TRAPPEUR EN 1886.

RÉCEPTION ENTHOUSIASTE.

Il est question depuis longtemps dans les cercles du sport de la grande excursion en France organisée par les membres du club de raquettes le Trappeur pour rendre la visite qui nous a été faite en 1885 par les représentants de la finance, du commerce, des arts et de l'industrie de notre mère patrie.

Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui aux lecteurs du *Bourru* que ce projet patriotique est devenu un fait accompli.

Les excursionnistes étaient au nombre d'environ cinquante et se sont embarqués le premier de mai 1886 à Halifax à bord du steamer *Ulanda* de la ligne française qui les a transportés sans accident au Havre après une traversée de 13 jours.

Parmi les passagers étaient M. Beaupré, le maire de Montréal et les représentants des grandes maisons commerciales et industrielles de la province de Québec.

« On lit dans le *Gaulois* de Paris du 14 mai 1886, " Au nombre des délégués en France nous voyons les noms suivants: M. Horace Boisseau, ex-roi et président de la chambre syndicale des marchands de nouveautés de la ville de Montréal, le major-général Labranche, député-ministre de la guerre, le contre amiral Joseph Vincent, ministre de la marine, M. François Lapointe, ingénieur des ponts et chaussées et premier surintendant des hydrographes canadiens, M. F. Corbeille, rédacteur-en-chef de la *Presse* et correspondant particulier du *Monde* de Montréal. M. Charles Thibault, publiciste et économiste distingué d'Ottawa. M. le juge Prévost, assesseur de la cour des plaideurs communs et président de la cour d'appel de Ste. Cunégonde, M. l'abbé Chabert, directeur de l'Institut National des Beaux Arts, M. Coallier, ministre du revenu de l'intérieur et commissaire des licences, M. Gus. Lambert, professeur de boxographie, M. Gaspard Mathieu, X. 10. U. 8. ministre des poids et mesures, M. P. Cizol, professeur de Patte au logis, M. Paquette, doyen des commerçants de nouveautés et président honoraire de l'association des commis marchands M. P. Morissette, rédacteur adjoint de l'*Etendard*, célèbre romancier et inspecteur des

feuilles mortes; l'hon. M. E. G. Phaneuf, conseiller législatif, M. J. B. Emond, greffier de la cour de l'Édificier et administrateur des routes de fortune de la Puissance. M. J. B. Lépine, surintendant des courses et du sport canadien, M. B. A. T. De Montigny professeur de théologie au lycée Trudel et président des assises. M. l'abbé F. X. A. Trudel, G. V. au-mônier de la délégation, le Docteur Rasco professeur de clinique sauvage, et le docteur Brault du Village St. Jean Baptiste, professeur d'obstétrique et de matière médicale, M. Jos. Riendeau, X. Pierre Rivard, F. Larin, E. Rabat, Launois, Fortin, Ethier, Alp. Goulet, membres agrégés de la société humanitaire de Montréal, M. Capello artiste, et dix membres de l'association protectrice des picotés du Bas-Canada. Mlle. Sophie Bissonnette fondatrice de l'Asile de Ste. Bathilde était au membre des dames faisant partie de l'excursion.

Plus de 50,000 parisiens se pressaient dans les périmètre de la gare St-Lazare pour acclamer l'arrivée des délégués Canadiens.

Le préfet du département de la Seine, les maires et les adjoints de 22 arrondissement de Paris, portant l'écharpe tricolore, et les citoyens les plus distingués de la France, se tenaient sur le quai de la gare pour souhaiter la bienvenue aux Canadiens. Lorsque le train spécial entra dans la gare, la musique de la garde républicaine attaqua l'air de la *Marseillaise* pendant que la foule, dont l'enthousiasme était chaffé à blanc, faisait retentir les échos des bravos les plus frénétiques.

Les délégués Canadiens furent conduits dans la grande salle d'attente où quelques privilégiés seuls purent pénétrer.

Une centaine de sergents de ville sous le commandement du préfet de police, eurent mille difficultés à empêcher la foule de pénétrer dans l'enceinte réservée.

Le préfet de la Seine lut l'adresse suivante aux délégués Canadiens :

Messieurs les délégués.

Les démonstrations d'amitié et les applaudissements de la foule qui vous entoure ont dû vous faire comprendre que vous ne vous trouvez pas ici en pays étranger.

Vous foulez le sol de ceux qui s'en orgueillissent aujourd'hui d'être vos ancêtres. Dans le nouveau monde vous avez eu à maintenir comme nous les luttés les plus héroïques pour conquérir vos libertés et assurer votre existence comme nation française.

Tout Paris, sans distinction de parti politique ou de croyance religieuse hommes, femmes et souverains saluent votre arrivée parce que vous venez resserrer les liens d'amitié qui doivent nous unir. Nous sommes heureux de recevoir vos offres de relations industrielles et commerciales.

Soyez les bienvenus!

Qu'il nous soit permis d'espérer que votre visite ici sera l'avant-coureur d'une

reprise sérieuse de relations qui ne sauraient manquer d'être avantageuses au Canada et à la France.

M. Charles Thibault, président de la délégation répond à cette adresse en termes très-heureux. M. Souli Prud'homme et M. Clémenceau parlèrent ensuite.

Les délégués montèrent ensuite dans des fiacres qui les attendaient près de la gare et le cortège suivit le boulevard Strasbourg dont toutes les maisons étaient pavoisées de drapeaux tricolores et ornées d'inscriptions de bienvenue.

Les parisiennes revêtues de leurs plus beaux atours se tenaient sur les balcons et dans toutes les fenêtres semant des fleurs sur le passage de la processions.

Lorsque les délégués passèrent près du Jardin des Plantes l'ours Martin grimpa sur le sommet de son poteau et exprima sa joie par toutes sortes de gentilleses.

Sur le boulevard St-Michel la foule était tellement compacte près du grand Hôtel de Suez qu'on eut à enregistrer plusieurs accidents. La femme d'un marchand de coco et un fabricant de robinets tombèrent de l'impériale d'un omnibus et reçurent des contusions si graves qu'on dut les transporter à l'Hôpital de l'Hôtel Dieu. Sur la rue Richelieu nous avons beaucoup admiré les décorations des Folies Bergères. Sur une banderole bleue on lisait en lettres d'or l'inscription suivante: " Je t'attends, mon bien-aimé. " Sur le balcon Mademoiselle Laura de Sartigny, avec une dizaine de ses compagnes lança une grêle de bouquets sur les délégués.

Lorsque le cortège fut rendu à la fontaine des Innocents, il s'arrêta pendant cinq ou six minutes pour permettre à M. Trudel et à ses amis de s'y désaltérer.

Les délégués traversèrent le pont de la Concorde et se rendirent à la Chambre des députés. La séance fut interrompue et M. Freycinet, accompagné par ses collègues vint souhaiter la bienvenue aux Canadiens et leur donna des sièges près de la tribune des orateurs.

Après avoir passé une demi-heure dans le palais législatif les délégués furent conduits au grand Hôtel de la Paix où des chambres leur avaient été réservées.

Le soir les Canadiens assistèrent à un grand banquet donné en leur honneur au café de la Régence. Après le festin des Canadiens furent invités à passer le reste de la veillée dans les salons du Jockey Club. M. Baptiste Emond, H. Boisseau J. B. Lépine omervillèrent la jeunesse aristocrate de Paris en lui enseignant à jouer au draw bluff, au poker à la brisque et au jack siffieux.

Le lendemain matin après un déjeuner à la fourchette servi à l'Hôtel de la Paix les délégués Canadiens prirent un convoi spécial qui les transporta à Versailles. Les autorités municipales firent jouer les grandes eaux en honneur des illustres visiteurs qui allèrent

ensuite à la foire de St-Cloud.

Les délégués rentrèrent à Paris, vers onze heures et se promènèrent en voitures dans les Champs Elysées, sur le boulevard des Italiens, la rue de Rivoli, la rue de la Paix, le boulevard Sébastopol. Sur la place de la Bastille la corporation de Paris avait décoré la colonne julliet avec des feuilles d'érable. On avait placé dans la main droite du Génie qui surmonte la colonne une grande canne avec l'inscription: " La canne à Canada. " L'arc de triomphe de l'étoile, les quatre groupes de la place de la Concorde, l'Obélisque et la colonne de Vendôme étaient ornés de draperies bleues semées de feuilles d'érables en argent. Les décorations des bureaux du *Journal des Abrutis* étaient aussi riches qu'artistiques.

Leur promenade terminée les délégués se rendirent au tribunal du commerce où M. Floquet, président de la chambre des députés et M. Brisson, ministre du commerce leur donnèrent audience. M. Coallier, parlant au nom du revenu canadien, dit que le Canada était prêt à abolir les droits sur les vins français importés en Canada, à condition que le whisky blanc canadien entrerait en France en franchise. M. Brisson goûta fort la proposition et répondit qu'il la ferait mettre à l'étude par ses collègues.

M. Floquet dit qu'il verrait avec plaisir l'adoption d'une loi abolissant les droits sur le maqueron canadien, la tire et la petite bière d'épinette.

Dans l'après midi les délégués se rendirent à l'Hôtel de ville où une adresse leur fut présentée par le préfet de la Seine.

Les Canadiens se dispersèrent ensuite dans les rues de Paris pour y visiter les places d'intérêt.

M. Paquette, le marchand de la rue St Laurent, alla visiter les magasins du Bon Marché, du Printemps, du Petit St Antoine. Il conversa longuement avec les propriétaires de ces grands magasins et leur montra les avantages qu'ils obtiendraient en tenant leurs établissements ouverts 25 heures par jour. Si une petite place comme Montréal trouvait son profit à tenir ses magasins de nouveautés ouverts pendant quinze heures par jour, à plus forte raison Paris pouvait les ouvrir pendant 25 heures. M. Paquette a été l'objet d'une ovation des plus chaleureuses de la part de tous les commis marchands qui allèrent le serrer à son hôtel pendant la soirée.

M. de Montigny fut invité par le président de la police correctionnelle du 13^{ème} arrondissement à présider une séance de la cour. Le magistrat canadien se montra d'une sévérité extraordinaire en condamnant 132 cocottes du quartier Broda à payer 1,000 francs d'amende et à passer un an dans les prisons de Saint-Lazare et de la Salpêtrière.

MM. Trudel et de Montigny se rendirent à Charenton où ils eurent une réception des plus enthousiastes. Sur la porte principale de l'asile on lisait l'in-

scription "Vous des nôtres, soyez les bienvenus."

Les deux Canadiens ont été tellement enchantés de la place qu'ils ont résolu de s'y fixer pour le restant de leurs jours.

Hier aux courses de Longchamps, M. Baptiste Emond exhiba une roue de fortune et fit dix mille francs, en vendant ses palettes 50 francs chacune.

M. Horace Boisseau, en visitant la manufacture des Gobelins, fit valoir les avantages des catalogues et des rugs canadiens sur les produits de cet établissement. Les Gobelins lui ont donné une commande pour 50,000 verges de catalogue.

Aujourd'hui, grande revue des troupes sur le Champ de Mars, la cavalerie légère, les cuirassiers, les zouaves et dix régiments de ligne paraderont devant le major-général Labranche et les délégués canadiens.

Demain M. Trudel se rendra au Panthéon et procédera avec pompe à sa purification avant que ce bâtiment soit rendu au culte.

Le *Moniteur* du 16 mai annonce officiellement que tous les délégués du Canada ont été tous décorés de la croix de la légion d'honneur.

M. Paquette a visité la bourse de Paris et y a joué sur les stocks. La graine de niais qui était tranquille à son entrée, est devenue très agitée et a subi une hausse de 20 pour 100.

La visite des Canadiens a déjà produit les plus heureux résultats à Paris. On y a déjà fondé 50 sociétés de constructions d'après le système adopté à Montréal.

Demain matin M. Trudel officiera dans la chapelle expiatoire érigée à l'endroit où Louis XVI a été décapité. Il offrira des prières pour le repos de l'âme du comte de Chambord.

BOURRADES ET GRIMACES.

Un de nos amis arrivé récemment des États Unis nous communique une liste de noms canadiens qu'il a ouï dans les livres de marchands d'Holyoke et de Manchester. Nos lecteurs verront comment nos compatriotes de là-bas, changent, mutilent et traduisent leurs noms en anglais. Jugez en.

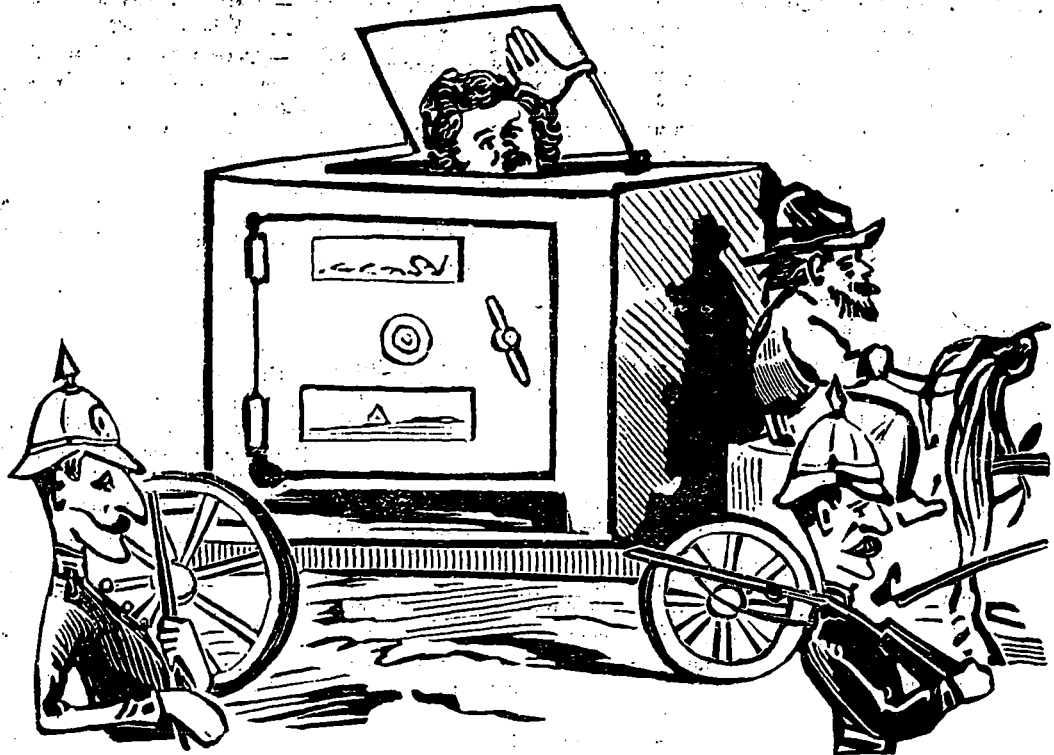
M. Lapierre, s'appelle Stone; M. Charbonneau, Conboy; Fortier, Strong; Villeneuve, Newton; Paquette et Turgeon, Parker; Dion, Young; Proulx, Prew; Lesage, Wise; Beauchamp, Fairfield; Hébert, Hulbert; Laurent, Lawronce; Tremblay, Trumbly; Langavin, Wing; Bouvoloir et Bienvenu, Welcome; Vien, Come; Monat, Miner; Rousseau, Brooks et Holbrooks; Gagnon et Desjardins, Gardner; Paré et Parent, Perry; Hule, Hall; Francœur, Hart; Roy, King; Damoulin, Miller; Couture;

Seymour; Content, Cash; Dehais, Davis, Dubois, Somewood; Grénier, Garrity; Gouin, Ganes; Lacroix, Cross; Mélangon, Mason; Morin, Milton; Poisson, Fish; Dupont, Brydges; Goyette, Guyott; Beaudry, Bodrey; Martineau, Martin; Léouyer, Cook; Godin, Goulden; Lafosse, Graves, etc.

M. Pierre Picote se propose d'aller à Manchester. Rendu là, il s'appellera probablement Peter Smallpox.

L'Hotel du Canada n'est pas une chose du passé. Il existe encore bel et bien. Son nouveau propriétaire M. Jos. B. Giguère l'a converti en restaurant de première classe où on servira pour 25 cent un diner complet dont le menu excellera celui des établissements les plus renommés de Montréal. La cave est fournie des vins garantis des meilleurs crus. Une visite attestera la vérité de ce que nous disons. L'Hotel du Canada est toujours au coin des rues St Gabriel et Ste Thérèse.

M. Dubuo, secrétaire du club St Hubert, s'inscrit en faux contre un de nos correspondants qui prétend qu'il ne donne que des boutons de culotte comme prix des concours. Il dit que ces boutons sont en or ciselé et valent plus que la toilette complète des dimanches de celui qui l'accuse.



LE PROCÈS RIEL.

Précaution à prendre pour transporter Riel à Winnipeg lorsque sa cause y sera entendue. Le mettre dans un coffre-fort Chapleau, afin de le protéger contre les orangistes.

LES TRIBUNAUX COMIQUES.

UN BON TOUR.

C'est comme compensation offerte à ses invités que les morceaux variés joués sur le piano par sa fille n'auraient peut-être pas suffisamment amusés que M. Marion avait invité un artiste, M. Carl Huret, à sa soirée.

Où ce jeune homme a, paraît-il, rossé d'importance M. Marion, et voilà une affaire de police correctionnelle. Que s'est-il passé, et comment M. Carl Huret, invité dans une maison, a-t-il été amené à administrer une grêle de coups de poing à son amphitryon?

Voilà le récit de M. Marion:

"Je ne connaissais pas cet artiste, dit-il, c'est quelqu'un de sa connaissance qui m'avait parlé de lui comme étant excessivement amusant, ayant une multitude de tours drôles qui faisaient qu'on se tortait de rire en voyant ça. Alors je dis à cette personne: "Oh! justement c'est la fête de ma fille aujourd'hui en huit; je donne une soirée; amenez donc votre ami, vous me ferez grand plaisir." C'est bien, il me promet; deux jours après, il me dit: "C'est convenu, il viendra." Nous voilà tous bien contents, ma femme, ma fille et moi; j'annonce cela à tous mes amis et parents; tout le monde se réjouit et, le soir de la fête, personne ne manque d'arriver de bonne heure pour être bien placé. Vers dix heures, mon ami arrive

avec son artiste: nous voyons un garçon très beau; je lui serre la main, je le remercie: je lui dis que s'il a faim ou soif, qu'il le dise.

LE PREVENU. — Vous croyez que ça n'est pas à tuer? Ce philistin qui croit que je n'ai pas mangé.

M. LE PRESIDENT. — N'interrompez pas!

M. MARION. — Alors, ma fille joue un air varié et quand elle a fini.....

LE PREVENU. — Je l'ai avalé l'air varié.

M. LE PRESIDENT. — Mais taisez-vous donc, monsieur, vous vous expliquerez après.

M. MARION. — Je dis donc à ma fille: Va donc demander à cet artiste de nous faire quelque chose. Elle y va: il s'incline poliment, et ma fille accourt toute joyeuse en battant des mains en disant: Oh! il veut bien, Tout le monde fait: Ah! en signe de joie: on s'approche, on se serre, monsieur s'avance; je vais à lui et je lui dis: Oh! que vous êtes aimable de nous faire quelque chose.

"Il a l'air de chercher et dit: Je ne sais pas trop quoi. Enfin il dit qu'il va nous faire la scène du monsieur qui démonte un piano pour chercher un sou qui est tombé dans la mécanique. Rien qu'à l'annonce, voilà tout le monde qui pouffe de rire; ma fille bat des mains, disant: Oh que ça doit être drôle! C'est bon. Il commence tout le monde se tait.

"Il ôte d'abord les bougies du piano.

et les met par terre; après il ôte les bou-
bougeoirs et les pose à côté; après il dé-
monte le couvercle du piano et il le pose
à terre; après il ôte le grand panneau
de devant et il le pose également par
terre; alors il regarde dans la mécanique
et dit: Je ne vois pas!... et on se tord
de rire. Alors, il retire la mécanique et
dedans le meuble, la tourne, la retourne
et répète: Je ne le vois pas. La-dessus,
il démonte toutes les touches les unes
après les autres et il les met sur le par-
quet, à côté du reste, en disant: C'est
drôle, je croyais pourtant que mon sou-
flet était tombé dedans; n'y est pas, je me
suis trompé, et ceci dit, il s'assied et
demande si on allait passer les rafraîchis-
sements. Je lui fais apporter le plateau,
il boit, mange de la pâtisserie, ça n'en
finit pas. Enfin quand il n'y a plus
rien, le garçon s'en va et je dis à mon-
sieur: "Je vois ce qui va être vraiment
drôle, maintenant, c'est de remonter le
piano. — Ah! le remonter, je ne sais
pas" dit-il.

"Monsieur, vous dire la colère de
tout mon monde, qui voulait danser, et
qui n'avait plus de piano; d'autant que
son tour n'était pas amusant du tout.
Finalement que j'ai dit à ce monsieur
qu'il était venu dans mon salon pour se
moquer de moi.

LE PRÉVENU. — C'est vous qui m'a-
vez fait inviter, et parce que je n'ai pas
amusé votre société vous vouliez me jeter
à la porte!

Telle est la fumisterie, compliquée
de coups de poing, qui a valu au mysti-
ficateur une condamnation à 100 fr.
d'amende.

Que faut-il manger pendant la picotte?

Les ménagères ne sauraient être trop
méticuleuses dans le choix des viandes
qui entrent dans la cuisine pendant les
épidémies. Pour être toujours sûres d'a-
voir des viandes et légumes frais elles de-
vront aller à l'étal de Meunier et Robert
au coin de la Côte St-Lambert et de la
rue Craig. Là, elles trouveront toujours
de la charcuterie très propre, viandes
fumées et salées, volaille, gibier et pri-
meurs des saisons. Poisson frais arrivant
tous les jeudis par express.

Le tout à des prix très modérés. Effets
livrés à domicile sans charge extra.

LOGOGRIPE.

Sur mes cinq pieds j'aide la marche
Si chancelante du vieillard,
J'ajoute un charme à la démarche
Du crévé sur le boulevard;
Mais, sur mon cœur, dans une mare
Je lisse ma plume et me pare;
Mon son de voix est nasillard.
Lecteur, je ne suis pas canard.

(Réponse au prochain No.)

Fumez "All Nations" le meilleur à
5 cts.

FEUILLETON DU BOURRU,

No. 5

COMMENT

MADemoiselle PICOCHÉ RESTA FILLE

—Qu'en sais-tu?
—Oh! moi, je n'en sais rien, fit-elle
en riant. Il faut s'informer près de ma-
dame Turpin, la nouvelle marchande de
tabac.

—Ah! bah!
—Ma tante est entrée tout à l'heure
dans sa boutique juste comme il en ser-
tait. Et dame, il paraît qu'elle ne ta-
rissait pas sur son honnêteté.

—Il lui aura fait quelque compliment,
remarqua sèchement mademoiselle Pon-
ceau l'aînée. Cette petite femme-là
aime trop les compliments; elle se fera
du tort avec ça.

—Que voulez-vous! soupira mademoi-
selle Ponceau la cadette, quand on a pas
l'habitude d'en entendre!

A quelques instants de là, l'acheteuse
de lacet, rencontrant la femme de l'hu-
issier qui revenait du marché, suivie de
sa bonne, échangeait au passage quel-
ques mots avec elle:

—Tiens! où va-t-il? fit tout à coup
son interlocutrice.

—Qui ça?
—Le Parisien.

L'acheteuse de lacet se retourna, et,
avec un sourire entendu:

—Il va peut-être chez la marchande
de tabac.

—Pourquoi donc?
—Hé! hé! il paraît qu'il lui en dit de
belles.

—Oh! contez-moi ça!
—Pardon, pardon, je ne suis pas de
nos mauvaises langues... Et puis, ce
n'est pas moi d'ailleurs, c'est mademoi-
selle Félicité qui les a entendus.

—Allons, vous en avez plus long que
vous ne voulez dire.

—Mais non, mais non.....
En déjeunant, la femme de l'huissier
disait à son mari:

— Les hommes sont incroyables!
Voilà un garçon qui a la chance de pou-
voir brigner la main d'une des jeunes
personnes les plus disgués de Potinvil-
le, une demoiselle très-bien qui fait ve-
nir ses toilettes de Paris, qui réussit la
«frivolité» comme un ange. Les Picoche
daignent le recevoir, ne cachent pas les
vues qu'ils ont sur lui... Eh bien, quelle
est la première chose que fait ce déluré
personnage en arrivant ici? il s'amou-
rache d'une marchande de tabac!

— D'une marchande de tabac? fit
l'huissier, la bouche béante, laissant à
mi-chemin le morceau qu'il allait y in-
troduire.

— Oui d'une marchande de tabac!
— Lapuelle donc?
— Cette petite madame Turpin, dont
la boutique fait le coin de la place du
Marché.

— Pas possible!
— C'est comme je le dis Mademoiselle,
le Félicité est tombée ce matin juste au
milieu d'un de leurs entretiens galants.
— Ah! très-grôle! s'écria l'huissier.
— Du tout, monsieur, ce n'est pas
drôle, c'est inconvenant; et je m'éton-
ne qu'un homme qui se donne pour sé-
rieux comme vous.....

Une demi-heure après, l'huissier,
jouant au café sa demi-tasse aux domi-
nos avec son partenaire accoutumé
l'épicier de Chaquozot, lui disait:

— Elle va bien, la femme à Turpin!
— Turpin, le marchand de tabac?

(A continuer.)

Ouverture de la chasse.

Le Bourru a une bonne nouvelle à
annoncer aux chasseurs qui se mettent
en campagne pendant le mois de sep-
tembre. Cizol leur offre toutes espèces de
de viandes préparées et autres conserves
alimentaires pour les nourrir pendant
leurs expéditions. Cizol a une réputation
toute acquise comme cuisinier de pre-
mière classe. Cizol 72 rue St Laurent à
toujours en mains ses fameux pieds de
cochon. Ses prix sont très modérés.

HOTEL DU PEUPLE

ANCIEN HOTEL DEMERS

No. 59, RUE ST-CHARLES
LONGUEUIL.

Cet hôtel se recommande aux touris-
tes et à toutes les personnes qui visitent
Longueuil.

Chambres à coucher bien aérées et
meublées avec luxe. Repas à toutes
heures, excellent menu et bonnes écu-
ries. La buvette est pourvue des li-
queurs et cigares des meilleures mar-
ques. Prix modérés.

F. X. MAILLE, Propriétaire.

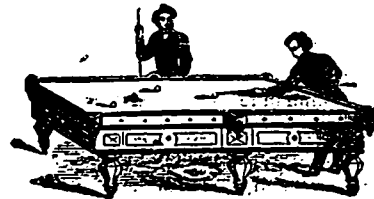
ECHAPPE BELLE

— Il y a quelques jours,
Derrick Paubhern, riche fer-
mier de township Oregon, était
pris de pneumonie. Samedi
soir, les médecins le déclarè-
rent privé de vie, et on était
à prendre des mesures pour
faire son cercueil, lorsqu'il se
se leva tout-à-coup sur son lit
et demanda un verre d'eau.
Quelque temps après, Paughern
respirait librement et il est
maintenant hors de danger.

HOTEL DU CANADA

31-33-Rue Chemin Chambly
LONGUEUIL

Cet hotel ouvert dernièrement par M.
J. A. Thouin (autrefois de l'hôtel du
Canada, Montréal) a été placé sur le
meilleur pied possible. On y a fait de
grandes réparations et M. Thouin a
ajouté une table de pool où l'on peut
jouer gratis.



Les Montréalais désireux de passer
l'été à la campagne, sont spécialement
invités de se rendre chez M. Thouin, où
ils trouveront une pension de première
classe et à très bon marché.

J. A. THOUIN,
Propriétaire

Fumez le "Noisy Boys" le meilleur
cigare à 5 cts.

Hotel Jacques-Cartier.



Place Jacques-Cartier
MONTREAL.

Cet établissement tenu par M. Joseph Bèiveau, le
doyen des hôteliers de Montréal, offre tout le confort
possible au public voyageur. Il est pourvu de toutes les
améliorations modernes, l'ameublement est neuf et le
service ne laisse rien à désirer. L'Hotel Jacques-Cartier
est considéré comme le premier hôtel canadien français
de la Puissance et ses prix sont modérés.

JOS. BELIVEAU,
PROPRIÉTAIRE.

C. P. MARTEL,
GÉRANT.

Fumeurs, fumez le cigare "All Na-
tions" le meilleur à 5 cts.

AMIS!

N'oubliez pas que c'est à nos ateliers
que vous pouvez faire faire très promp-
tement et à très bon marché toutes espè-
ces d'impressions.

Fumeurs, fumez "Crème de la crème"
le meilleur, cigare de 10cts.